

## Compte rendu de la séance du 02 septembre 2021

**Présents:** Claudine VIVAREZ, Thierry MARTIGNAC, Maxime ASFAUX, Hervé LANDES, Amandine TILLET, Françoise BARDET, Damien CROS, Isabelle LAMPLE, Christiane JANICOT, Ophélie DENJEAN, Frédéric COULON

**Absents excusés:**

**Excusés représentés:**

**Secrétaire(s) de la séance:** Thierry MARTIGNAC

### Ordre du jour:

#### Délibérations:

- Gestion des forêts,
- Décision modificative,
- Demande des amendes de police,
- Enquête publique : création d'un chemin à Pailhès,
- Changement temporaire du lieu de célébration des mariages,

#### Informations:

- Point sur le PLUi-H,
- Point sur les travaux réalisés de l'année écoulée,
- Bulletin municipal - communication

#### Questions diverses

### Délibérations du conseil:

#### • Gestion des forêts

Après exposition des motifs concernant le nouveau contrat de gestion forestière, il a été décidé de surseoir au vote d'une délibération d'opposition (soutien aux communes concernées) afin d'avoir plus d'informations sur le sujet.

#### • Décision modificative n°5

La Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

| INVESTISSEMENT : |                        | DEPENSES    | RECETTES    |
|------------------|------------------------|-------------|-------------|
| 2132 - 15        | logement dessus mairie | -200.00     |             |
| 2132 - 16        | logements du bourg     | 200.00      |             |
| <b>TOTAL :</b>   |                        | <b>0.00</b> | <b>0.00</b> |

Délibération acceptée à l'unanimité.

#### • Demande des Amendes de police

Madame la Maire explique à l'assemblée que les travaux de voirie engagés cette année peuvent bénéficier d'une subvention attribuée par le Département : les amendes de polices.

Cette subvention sera demandée pour :

- la mise en place d'une signalétique au sol autour de la salle des fêtes afin de matérialiser les emplacements de parkings et les différents accès des voies communales,
- l'installation de miroirs pour sécuriser une intersection en agglomération et changement de panneaux,
- la modification d'une zone du parking pour le rendre plus accessible.

Le coût total de ces travaux s'élevant à 6 853,86 € HT, la subvention demandée sera de 30% de ce montant, soit 2 056,15€.

Délibération acceptée à l'unanimité.

- **Délibération décidant le changement temporaire de lieu de célébration des mariages**

En vue du mariage de M. Christian ARDOUIN et Mme Justine PUMO le 11 septembre 2021, la salle des mariages sera temporairement déplacée sur le parking communal, ou sous le préau de l'ancienne école en cas d'intempéries. Il est rappelé que Monsieur le Procureur de la République de Cahors a donné son accord en date du 17 juin 2021.

Délibération acceptée à l'unanimité.

- **Achat de parcelles à M. Guy RIEU**

Madame la Maire rappelle à l'assemblée toute la procédure de déclassement d'une portion du chemin rural de Pailhès en vue de sa vente à M. Guy Rieu. La cession à M. Rieu ayant été réalisée, il faut à présent acquérir les nouvelles parcelles afin de recréer la portion du chemin de Pailhès sur son emplacement réel depuis des dizaines d'années.

Les parcelles seront intégrées dans le chemin rural de Pailhès et ainsi le chemin sur le terrain sera concordant avec le cadastre.

La surface totale des parcelles est 1a 81ca, le prix d'achat est fixé à 50 € et frais de notaires seront à la charge de la collectivité.

Délibération acceptée à l'unanimité.

### **Informations:**

- **Point sur le PLUi-H:**

Présentation par Mme la Maire des nouvelles propositions qui seront faites à CAUVALDOR pour déplacer certaines zones constructibles. Après échanges avec les conseillers, ces nouvelles propositions seront présentées lors de la prochaine réunion avec les services de CAUVALDOR.

- **Point sur les travaux réalisés au cours de l'année écoulée.**

- les travaux des 3 appartements sont terminés. Cependant, un appartement pose problème pour son conventionnement, les démarches sont assez contraignantes.

- l'après-midi du 16 octobre est arrêtée pour finir le montage des agrès pour l'aire de jeux et débarrasser l'école.

- **Bulletin communal**

Le bulletin est en préparation ; Claudine, Amandine et Sophie travaillent sur le document. Il sera distribué d'ici la fin du mois.

- **Questions diverses:**

- Ophélie Denjean demande s'il serait possible d'avoir d'autres containers poubelles au Bois Haut (poubelles recyclables) car ceux présents ne suffisent pas. Amandine Tillet, référente environnement contactera le Syded pour traiter le problème.

- Une demande des conseillers concerne la possibilité d'acquérir les bases de premiers secours. Isabelle Lample propose de se renseigner auprès d'organismes agréés pour le brevet de secouriste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

La Maire

Claudine VIVAREZ

